

Formulaire de mise en candidature 2018-2019

SADC du Kamouraska

SADC
DU KAMOURASKA INC.

Je, soussigné(e) _____, domicilié(e) à _____, désigné(e) par _____, membre de la SADC du Kamouraska inc., accepte par la présente de poser ma candidature au siège No ____ (voir « Définition des sièges désignés au verso) du conseil d'administration de la SADC du Kamouraska inc.

Ma candidature est dûment appuyée par 2 membres de la SADC du Kamouraska inc.

Nom : _____ Signature : _____

Nom : _____ Signature : _____

S.V.P. Listez les activités ou les implications qui justifient vos qualifications pour le siège convoité et qui attestent de votre représentativité :

Je m'engage à accepter la fonction si je suis élu(e) par l'assemblée générale. J'atteste que les renseignements fournis sont exacts et complets.

Et j'ai signé à _____ le _____

Signature

Veillez retourner ce formulaire dûment complété avant le 17 mai 2018 à 16 h 00, à l'adresse suivante :

SADC du Kamouraska inc.
Att. Comité de mise en candidature
901, 5e Rue, suite 100
La Pocatière (QC) GOR 1Z0

Par courriel à l'adresse : bpouliot@sadckamouraska.com
ou par télécopieur au numéro : 418 856-5053.

Définition des sièges désignés au conseil d'administration

SADC du Kamouraska

SADC
DU KAMOURASKA INC.

Siège # 1 Primaire

Exploitation de la ressource première destinée à une transformation future.

Siège # 2 Secondaire

Transformation de la ressource première en produits finis ou semi-finis.

Siège # 3 Tertiaire

Service de distribution ou vente de produits et services.

Siège # 4 Jeunesse

Une personne âgée entre 18 et 35 ans.

Siège # 5 Communauté

Une personne, employée ou impliquée dans un organisme œuvrant dans un secteur municipal ou de développement local ou s'y intéressant.

Siège # 6 Développement social

Une personne employée ou impliquée dans le domaine de la culture, des communications, de la formation, de l'éducation et de la main-d'œuvre, de la santé et des services sociaux ou du développement communautaire ou s'y intéressant.

Siège # 7 Coopté

Une personne choisie par les administrateurs élus en fonction d'une zone* peu ou pas représentée.

*** Représentation territoriale**

Afin d'avoir et de conserver une représentation adéquate de tout le territoire, chaque zone devrait être représentée par au moins une (1) personne au CA mais ne devrait pas l'être par plus de trois (3).

Pour les fins de représentation au sein du CA, le territoire est divisé en trois (3) zones soit :

La zone EST comprend les municipalités suivantes : Saint-Alexandre, Saint-Joseph, Sainte-Hélène, Saint-André et Saint-Germain.

La zone CENTRE comprend les municipalités suivantes : Ville Saint-Pascal, Saint-Bruno, Kamouraska, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Denis et Mont-Carmel.

La zone OUEST comprend les municipalités suivantes : Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Ville La Pocatière, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, Rivière-Ouelle et Saint-Onésime.